

POINT SUITE AU RDV AVEC L'ASSOCIATION DE QUARTIER ST-CYPR quartier libre du 03/03/2017
Document distribué à l'association St-Cypr quartier libre le 24/04/2017 et au voisinage direct du
chantier de l'hôpital

1) Gestion des déchets rue Jean de Pins

Aujourd'hui, l'hôpital n'a pas d'autre lieu de stockage des déchets et d'interface avec les services de la ville (ordures ménagères - OM) et avec notre prestataire d'évacuation et de traitement des déchets des activités de soins à risque infectieux (DASRI).

- Les containers sont placés dans un local fermé dédié
- Les containers d'OM sont placés sur un espace privé donnant sur la rue Jean de Pins après 20 heures
- Les OM sont évacuées du lundi au vendredi par les services de la ville en général avant 8 heures
- Les containers sont fermés
 - o Les équipes chargées de la gestion des containers sont attentifs à éviter tout débordements (qui peuvent malgré tout survenir ponctuellement)
 - o Les containers vides sont ramenés dans le local fermés
- Un local spécifique est réservé aux DASRI
- Leur évacuation intervient 2 fois par semaine le matin avant 5 heures du matin par une entreprise spécialisée (Veolia)

Les agents de l'établissement sont sensibilisés au bruit et au respect du non débordement des containers de déchets.

2) Bruits livraisons

Un rappel a été fait aux livreurs de limiter les discussions et le bruit autant que possible

3) Buses d'alimentation électrique

Les buses ont été mises en place conformément aux emplacements vus avec les employés de la mairie. Une information a été envoyée au préalable à l'association de quartier ainsi que des courriers dans les boîtes aux lettres de la rue Jean de Pins.

4) Déroulé chantier pouvant provoquer des nuisances

Horaires de Chantier pouvant provoquer des nuisances sonores : de 9h à 12h, coupure d'une heure pour le repas, puis de 13h à 18h. Nous ferons tout notre possible pour les faire respecter pour le voisinage et pour la tranquillité de nos patients des soins-palliatifs qui sont à 4 mètres du chantier.

La rue Jean de Pins a été coupée du 18/04 au 21/04 par une société Scopelec qui ne travaille pas pour l'hôpital mais pour orange afin de raccorder la fibre sur le quartier. Cette coupure n'a rien à voir avec le chantier et n'est pas à la demande de l'hôpital.

24/04: Installation de la base vie de chantier dans le jardin de la maison Jean de Pins (Rdc uniquement)

02/05 au 19/05 : décaissement de la route sous le porche des soins-palliatifs. Cela n'implique pas de blocage de la rue Jean de Pins. Cela concerne la sortie de l'hôpital qui se fera par la rue Varsovie pendant le blocage de cette sortie.

Du 02/05 au 22/05 : démolition du plancher parquet R+3 à l'intérieur du château + travaux intérieurs (nuisance limitée car travaux intérieurs).

Du 24/04 au 30/10 : circulation importante par la rue Jean de Pins due aux passages de camions et de toupies.

Il n'est pas prévu à ce jour de coupures de la rue Jean de Pins sauf livraisons ponctuelles de gros équipements comme les groupes électrogènes et groupes-froids.

Nuisances sonores plus importantes :

Ce sont des dates qui englobent de nombreuses tâches qui ne font pas de bruit comme les protections, les évacuations de gravats...Ce ne sera donc pas du bruit de démolition en continu mais la nuisance sonore sera présente. Ces dates sont susceptibles d'évoluer suivant l'avancement des équipes et du chantier.

Du 22/05 au 27/05 : démolition lourde escalier soins-palliatifs

Du 31/05 au 10/06 : démolition lourde 1 arrière du Château

Du 29/06 au 06/07 : démolition lourde 2 arrière du Château

Du 24/05 au 02/10 : ce sont des travaux de reconstruction du château, façade puis travaux intérieurs limitant les nuisances sonores. Remplacement de l'ascenseur du château pour mise aux normes PMR prévue le 01/08.

Ces dates sont susceptibles d'évoluer car c'est un planning provisoire mais ce sont de bons ordres d'idées.

Concernant l'exploitation et les nuisances, un bureau d'étude acoustique est missionné et tous les traitements sont prévus afin de respecter la réglementation. La présence des fenêtres de nos patients des soins palliatifs à 4 mètres de l'installation implique également un renforcement du traitement acoustique.

Damien ALBERT
Hôpital Joseph Ducuing
Ingénieur